



## **CAPC n°5 des 5 et 6 juillet 2017**

Monsieur le Président,

Même si nous sommes réunis pour débattre des recours et de la LA, nous ne doutons pas que ce sujet pourra intéresser notre Directeur Général. En effet, ce dernier a, lors de son allocution devant vous et les autres administrateurs, fait part de son “incompréhension” face au pessimisme ambiant en douane, que les organisations syndicales porteraient en étendard.

Nous allons tenter de faire preuve de pédagogie. Monsieur le Directeur général, nous, et les agents de douanes que nous représentons, avons appris qu'il n'y aurait pas d'examen professionnel en douane pour l'année 2017. L'optimiste dirait qu'en contre partie il y aura plus de postes sur la LA et aux concours internes. Le pessimiste y verrait forcément un frein supplémentaire au déroulement de carrière.

Il y a quelques jours, notre ministre nous apprend que le point d'indice va être de nouveau gelé. L'optimiste se contentera sûrement de la faramineuse hausse de salaire induite par le PPCR. Le pessimiste, une nouvelle perte de pouvoir d'achat.

Alors non, nous n'irons pas jusqu'à dire, comme Georges Bernanos, que l'optimisme est une fausse espérance à l'usage des lâches et des imbéciles. Toutefois, nous ne pouvons que rejoindre Boris Cyrulnik, pour lequel le pessimisme et l'optimisme n'ont rien à voir avec la réalité mais qu'ils ne sont que fonction de la représentation qu'on se fait de la réalité.

Et dans la réalité, les agents des Douanes ont matière à se représenter le réel de façon un peu pessimiste. Et qu'à défaut de leur tendre la main, vous pourriez au moins tendre l'oreille.

La logique qui prévaut en douane n'est pas celle de la linéarité. Et si nous ne l'avions pas compris nous en avons encore quelques exemples criants aujourd'hui. Il semble y avoir des postes en douane qui “facilitent” le déroulement de carrière. Non pas par leur technicité ou leur dangerosité, mais, et les laïcs que nous sommes devons le reconnaître, car ils sont “près du Bon Dieu”. Il semble donc qu'en douane, comme dans les gares, il y ait des gens qui réussissent et d'autres qui ne sont rien...

Ajoutez à cela des règles de gestion ubuesques et disparates : lors de la campagne d'évaluation 2017, dans les interrégions, les agents n'ont pas eu communication des voies de recours comme il est d'usage. C'est pour le moins fâcheux en sachant que pour la catégorie B, le système a été modifié cette année. Doit-on y voir une volonté de la part des DI de réduire la voilure des recours ?

Et nous vous invitons, Monsieur le Directeur Général, à aller prêcher votre optimisme auprès d'agents qui, dans leur grande majorité, sont plus que méritants de mener à bien leurs missions (et par là même la carrière de leurs administrateurs...) dans les conditions que l'on connaît.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous ne pouvons que regretter votre départ imminent. Le SNAD CGT tient à vous souhaiter une bonne continuation dans vos fonctions futures et nous vous remercions pour le travail effectué ensemble au sein de ces CAP.